

## Relations industrielles Industrial Relations



**Bernard GRAIS : *Les mises à pied et le travail à temps réduit dans quelques pays de l'OCDE.*** Paris, Institut national de la statistique et des études économiques et Conclusions du groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de l'emploi et du chômage, 1983, 154 pp., ISBN 92-64-22391-6

Lise Chrétien

Volume 40, numéro 4, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/051395ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/051395ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chrétien, L. (1985). Compte rendu de [Bernard GRAIS : *Les mises à pied et le travail à temps réduit dans quelques pays de l'OCDE.* Paris, Institut national de la statistique et des études économiques et Conclusions du groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de l'emploi et du chômage, 1983, 154 pp., ISBN 92-64-22391-6]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 40(4), 904-905. <https://doi.org/10.7202/051395ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Given the task Bean sets out, the most successful chapters are those in which the volume of research is either large or relatively integrated. Models of union growth with an international scope are available, for instance, but systematic explanations of union structure are absent. Employer organization is even less thoroughly covered. The author concludes that cross-national comparisons of strikes almost inevitably neglect the mixture of economic and political factors that underlie labour disputes. However, collective bargaining, worker participation and industrial relations in multi-national enterprises are among the topics that lend themselves to the approach taken in this volume. The bibliography occupies 18 pages. While one can always argue with individual inclusions or omissions, it is generally quite complete and the book should be useful for that feature alone.

The lack of any central theme in the book detracts from its effectiveness. Chapters and even parts of chapters stand almost alone. This technique may be suitable for an academic literature review, but makes the book less interesting and challenging. An obvious motif would have been change in industrial relations. Instead there is little discussion of many contemporary issues in the field. Thatcherism and the recession, arguably the most important influences on British industrial relations are mentioned only in passing, for instance. Similarly, the intrusion of employment law into the regulation of American industrial relations is not addressed in any depth. The opening chapter addresses basic problems in the field of comparative industrial relations, but the concluding chapter does not return to them.

Readers of this journal should be aware of the geographic scope of the book. It covers the U.K., Continental Europe and the U.S. There is virtually no discussion of Canada, the treatment of developing nations is perfunctory and discussion of Australia and Japan is infrequent. Centrally-planned economies are omitted completely.

Overall, this is an ambitious work that was carefully executed. It should be on many course reading lists and will be a valuable tool for anyone seeking a topical literature review.

**Mark THOMPSON**

University of British Columbia

**Les mises à pied et le travail à temps réduit dans quelques pays de l'OCDE** par Bernard Grais, Paris, Institut national de la statistique et des études économiques, et Conclusions du groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de l'emploi et du chômage, 1983, 154 pp., ISBN 92-64-22391-6

Les modalités administratives d'indemnisation des travailleurs temporairement mis à pied ou dont l'horaire de travail a été réduit et par conséquent, les dispositions prises par les employeurs diffèrent largement d'un pays à l'autre. Les disparités très importantes entre les pays d'Amérique du Nord et ceux d'Europe ne sont pas sans conséquences pour les comparaisons internationales de l'emploi et du chômage.

Cet ouvrage présente une étude comparative des dispositions en vigueur dans plusieurs pays de l'OCDE pour indemniser les travailleurs temporairement mis à pied ou dont l'horaire de travail a été réduit. Outre l'intérêt au plan statistique, cette étude pourrait s'avérer utile dans le débat sur les modalités d'indemnisation du chômage partiel et l'équilibre qui doit exister entre la sécurité d'emploi et l'ajustement à l'évolution économique.

L'étude est divisée en deux parties. La première constitue le cadre d'analyse. Il s'agit essentiellement du rapport de Bernard Grais suivi de deux annexes. L'Annexe A énonce les conclusions relatives aux mises à pied et au chômage partiel formulées par le Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de l'emploi et du chômage en 1981, et l'Annexe B présente un extrait de la résolution concernant les statistiques de la main-d'oeuvre, de l'emploi et du chômage, adoptée par la Huitième Conférence Internationale des Statisticiens du travail en 1954.

Selon Bernard Grais, les personnes en chômage partiel, c'est-à-dire celles qui subissent une réduction de leur horaire quotidien de travail et celles qui sont mises à pied devraient former une même catégorie dans les statistiques de l'emploi et du chômage. En pratique, il n'en est rien car la norme internationale, adoptée en 1954, recommande une autre solution. En effet, la norme stipule que «les personnes mises à pied temporairement ou pour une durée indéfinie, sans rémunération» sont des personnes en chômage, alors que les personnes dont l'horaire de travail est réduit sont classées comme pourvues d'un emploi. Le critère «sans rémunération», trop imprécis et difficile à utiliser n'est habituellement pas retenu dans les enquêtes statistiques.

Étant donné les inconvénients qu'elle présente, l'auteur recommande que la norme internationale actuellement en vigueur soit révisée.

Afin d'enrayer une partie de l'ambiguïté de la recommandation internationale, on nous propose tout d'abord une définition de la mise à pied; définition élargie par le groupe de travail et présentée en Annexe. Par la suite, on examine quelles sont, dans les différents pays, les conditions d'indemnisation du chômage partiel comparées à celles du chômage total. À cette fin, on distingue trois groupes de pays selon qu'ils encouragent ou découragent le recours au chômage partiel ou qu'ils sont neutres à l'égard du choix qui peut être fait, en cas de ralentissement de l'activité économique, entre le licenciement, la mise à pied et la réduction de l'horaire quotidien de travail. On examine aussi les solutions qui ont été adoptées dans les statistiques nationales de l'emploi et du chômage pour le classement des personnes mises à pied. On constate qu'aucun pays ne présente des séries statistiques conformes à la recommandation internationale relative au classement des travailleurs mis à pied. Dans la plupart des pays, ces derniers sont exclus totalement ou partiellement de la mesure du chômage.

Cette première partie se termine par une analyse des imperfections que présentent les définitions internationales de 1954 de l'emploi et du chômage, suivie de propositions quant aux améliorations qui pourraient leur être apportées.

La deuxième partie du volume présente les données qui ont servi de source aux analyses décrites précédemment. Ce sont principalement les données relatives au cadre institutionnel et aux méthodes statistiques des pays membres de l'OCDE. Quoique des renseignements aient été recueillis pour presque tous les pays membres de l'OCDE, seulement onze de ces pays ont été étudiés en détail, soit l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Cet ouvrage porte le double intérêt de traiter d'un problème encore d'actualité, soit les comparaisons internationales de l'emploi et du chômage et de fournir des informations comparatives utiles sur le cadre institutionnel et les aspects statistiques du chômage particuliers à certains pays.

Lise CHRÉTIEN